

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02001 Numéro SIREN : 894 157 809 Nom ou dénomination : A.J ALIMENTATION GENERALE

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2023 sous le numéro de dépôt 31001

1. BILAN SIMPLIFIÉ

27 DEC. 2023

31001
GFIR N° 2023-A-SD 2023
N° 15948 - 05
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise A.J ALIMENTATION GENERALE - SIREN : 894157809						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 13							
				Exercice N clos le 31/12/2022		Exercice N-1 clos le 31/12/2021	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	2 149	030	224	1 926	964
	Immobilisations financières (1)	040	5 700	042		5 700	5 700
	TOTAL I (5)	044	7 849	048	224	7 626	6 664
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	12 595	062		12 595	8 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072		074			50
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	4 491	086		4 491	3 264
	Charges constatées d'avance	092		094			
	TOTAL II	096	17 085	098		17 085	11 314
TOTAL GENERAL (I + II)		110	24 935	112	224	24 711	17 978
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120				1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées	130					
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...)	131					
	Report à nouveau	134				3 446	
	Résultat de l'exercice	136				7 899	3 897
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	TOTAL I	142				12 345	4 897
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166				602	
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N)	169	12	172	11 765	13 081	
	Produits constatés d'avance	174					
	TOTAL III	176			12 366	13 081	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180			24 711	17 978	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 149	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

GFIP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.J ALIMENTATION GENERALE - SIREN : 894157809													
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2022		N-1 clos le 31/12/2021	
Ventes de marchandises				209		210	146 864		96 836				
Production vendue biens		dont export et livraisons intracommunautaires		215		214							
Production vendue services				217		218	151						
Production stockée						222							
Production immobilisée						224							
Subventions d'exploitation reçues						226							
Autres produits						230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	147 015		96 836				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	95 534		66 294				
Variation de stock (marchandises)						236	-4 595		-8 000				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						240							
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier			immobilier		242	18 427		18 153			
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243	244						
Rémunérations du personnel						250	26 253		15 247				
Charges sociales						252	1 916		522				
Dotations aux amortissements						254	188		36				
Dotations aux provisions						256							
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259	262						
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	137 722		92 252				
1 - Résultat d'exploitation (I - II)						270	9 292		4 584				
Produits financiers				(III)		280							
Produits exceptionnels				(IV)		290							
Charges financières				(V)		294							
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes			(VI)	347	300						
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles				348							
Impôts sur les bénéfices				(VII)		306	1 394		688				
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)						310	7 899		3 897				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	7 899		314				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316							
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318							
Provisions non déductibles						322							
Impôts et taxes non déductibles						324	1 394						
Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330							
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	251								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997							
Dédutions	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987			342				
	Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante	989							
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements outre mer	344							
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire	993							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD		992										
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346			350				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648							
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641							
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	9 293		354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356							
Déficits antérieurs reportables									360				
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	9 293		372				

**A.J ALIMENTATION GENERALE
S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
103RUE ERNEST SAVART
93100 MONTREUIL
RCS :894 157 809**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 30/05/2023

Le 30/05/2023 à 10 heures, les associés de la société AJ ALIMENTATION GENERALE, S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros, se sont réunis au siège social de l'entreprise.

L'assemblée est présidée par Monsieur EGAMPARAM THARMARAJAH gérant, qui constate que la totalité du capital est représentée et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose alors sur le bureau :

- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis, le Président déclare que les documents ci-dessus énumérés ont été mis à la disposition des associés quinze jours avant la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et les associés confirment, chacun pour leur part, avoir eu connaissance de ces documents dans les délais prescrits.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société,
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Rémunération de la gérance.

Lecture est donnée des rapports du gérant.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022, décide de les approuver tels qu'ils lui sont présentés et donne au gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de 7 899 € comme suit :

- Report à Nouveau : 7 899 Euro
- Total : 7 899 Euro
- Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération nette allouée au gérant au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Les charges sociales afférentes à ces rémunérations seront prises en charge par la société. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

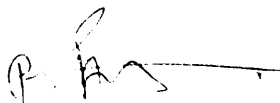
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Les Présents :

Monsieur EGAMPARAM THARMARAJAH



Monsieur PANCHALINGAM ARIVALAGAN



A.J ALIMENTATION GENERALE
S.A.R.L au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
103RUE ERNEST SAVART
93100 MONTREUIL
RCS :894 157 809

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Monsieur EGAMPARAM THARMARAJAH, *gérant de la société AJ ALIMENTATION GENERALE, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.*

Les éléments comptables qui suivent sont présentés en euros.

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous vous précisons tout d'abord que tous les éléments comptables vous sont présentés en euros

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

I - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

I) Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Afin de vous permettre d'apprécier le niveau d'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et ses résultats, nous avons établi un tableau synthétique faisant ressortir le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel, l'impôt sur les sociétés acquitté et le résultat net comptable.



Ces soldes de gestion-vous sont donnés pour l'exercice écoulé.

	EXERCICE N
Chiffre d'affaires	147 015 Euro
Résultat d'exploitation	9 292 Euro
Résultat net	7 899 Euro

2) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris de mesures tant sur le plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

3) Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

4) Activité de la société en matière de recherche et développement

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

III - PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 7 899 euros, comme suit :

Report à nouveau	7 899	€
Total :	7 899	€



IV - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

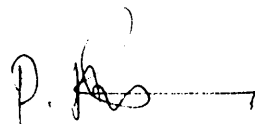
V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

VI - REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous vous demanderons de ratifier la rémunération nette allouée au gérant au cours de l'exercice pour un montant de 0 euros.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31/12/2021.


La gérance,